



Section Gironde

CAPL
AFFECTATION STAGIAIRE CATEGORIE C
05 juillet 2019

Monsieur le Président,

Depuis le 2 mai, le projet de loi de transformation de la Fonction Publique auquel se sont opposées toutes les organisations syndicales représentatives a commencé son parcours parlementaire.

Ce projet entérine une réduction du recrutement par les voies classiques de fonctionnaires au profit d'agents contractuels sur des contrats de projets ; Il annihile l'égalité de traitement des agents par la suppression des Commissions Administratives Paritaires en matière de mutations et promotions et, met en danger leur santé et sécurité au travail en supprimant les Comités Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) et leurs expertises.

Enfin ce projet de loi tend à pousser les fonctionnaires vers le secteur privé en préparant la privatisation des missions et en permettant des ruptures conventionnelles et des détachements d'office.

F.O.-DGFIP revendique le retrait pur et simple de ce projet de Loi, outil de démantèlement de la Fonction publique, porteur d'atteinte aux valeurs républicaines d'égalité d'accès au service public.

En ce qui concerne la DGFIP, la géographie revisitée est une énième réforme de structure qui n'a pour seul objet l'adaptation de notre réseau aux futures suppressions d'emplois dogmatiques dans le cadre de la réduction de la dépense publique, tout en faisant preuve au mieux de démagogie, et au pire de communication mensongère, du niveau ministériel jusqu'au niveau de la DRFIP33 vis-à-vis de nos concitoyens et de nos élus locaux. L'article publié dans sud-ouest le jour du CTL en est l'exemple parfait.

Pour **FO-DGFIP**, le projet dit de « géographie revisitée » est un acte de démantèlement généralisé des services qui aboutira inévitablement à de la mobilité forcée pour les agents.

Après s'être mobilisé par la grève à plusieurs reprises, les agents de la DRFIP 33, comme dans tous les départements, multiplient les actions d'opposition à vos projets.

D'ores et déjà, nous vous prévenons que FO-DGFIP appellera les personnels à la grève reconductible à partir du 16 septembre, afin d'obtenir le retrait du projet de géographie revisitée.

À propos de cette Commission Administrative Paritaire relative aux agents stagiaires, **F.O.-DGFIP** constate que le nombre d'arrivées ne permettra pas de couvrir l'ensemble des vacances d'emplois. Au niveau national le déficit s'élève à 799 emplois.

De plus, toujours au niveau national, plus de 200 rapprochements n'ont pas été satisfaits, ce qui va entraîner des situations familiales compliquées. Nous y reviendrons lors de cette CAPL.

F.O.-DGFIP estime que le délai de séjour de 3 ans pour une première affectation est inacceptable.

F.O.-DGFIP demande le recrutement de l'intégralité de la liste complémentaire du concours de la catégorie C.

F.O.-DGFIP revendique des règles de gestion profitant à tous les agents.

F.O.-DGFIP réitère sa demande d'affectation la plus fine possible.

F.O.-DGFIP exige que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est sollicité par un agent.

F.O.-DGFIP exige la création de deux réels mouvements de mutations par an.

F.O.-DGFIP exige l'arrêt des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires pour la bonne exécution des missions.

**FO-DGFIP - CITE ADMINISTRATIVE - RUE JULES FERRY, 14° ETAGE -
TOUR A, 33090 BORDEAUX CEDEX - 05 56 24 81 53**